ECOLES ET COLLEGES DES VOSGES

EXPEDITEUR : SNUipp88

6 Maison des Associations Quartier La Magdeleine 88000 EPINAL



EPINAL CTC

DEPOSE LE 06/06/2014

Bulletin n°93 de juin 2014 - Trimestriel - Imprimé par nos soins Directeur de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 \in - Prix du n°: 0,60 \in

Edito

DEFENDRE LES PERSONNELS ET L'ECOLE

Si l'Ecole a besoin d'améliorations, celles-ci ne résident pas forcément dans les réformes proposées. Les emplâtres successifs ne peuvent qu'engendrer découragements d'autant qu'ils sont souvent assortis d'injonctions et de précipitation.

Qui peut prétendre que l'on donne sa chance à chaque élève lorsqu'on impose des effectifs de 25 ou plus en petite voire très petite section ? Pourtant, les premières années sont déterminantes...

Qui peut prétendre qu'on facilite le travail des équipes en renvoyant les EVS à Pôle Emploi tout en perdant leur expérience acquise?

Qui peut prétendre qu'on préserve la continuité du service public quand les postes de remplaçants ne suffisent pas ?

Le SNUipp-FSU entend continuer à défendre l'Ecole et les personnels. Pour lui, Il y a nécessité de reconstruire la formation continue en relation avec la recherche et les mouvements pédagogiques, mais aussi et surtout de s'attacher à améliorer les conditions de travail et à développer une véritable gestion humaine des ressources en lieu et place d'une GRH.

Mouvement 2015

Comme chaque année, le SNUipp-FSU vous permet de vérifier si vos droits ont été respectés avec

I'OPERATION TRANSPARENCE.

La seconde phase du mouvement aura lieu le 30 juin et le 3 juillet.

Faites parvenir vos fiches de contrôle syndical et vos vœux papiers au SNUipp-FSU.

SOMMAIRE:

1	Edito
2	Hors-Classe
3	Une année difficile
4, 5	CAPD Mouvement
6. 7. 8	Opération transparence

SNU ipp

PASSAGE HORS-CLASSE 2015

"Pour contenter les uns, on vide les poches des autres."
Vous en trouverez l'illustration départementale dans cet article.
TOUT CELA ASSORTI D'UN CAFOUILLAGE PEU DIGNE D'UN MINISTERE!

Voici les chiffres des

promus au grade "Hors-

Classe" en 2014 et 2015 qui permettent d'évaluer les effets des nouvelles mesures (points ZEP-REP, directeurs et conseillers pédagogiques):

2014

63 promotions possibles (4% des promouvables)

Rappel du barème :

(Echelon x 2) + NOTE + correctif éventuel + 1 pt ZEP éventuel

Le point direction était alors facultatif. A son instauration, les 3 organisations syndicales départementales (SNUipp, SE, SGEN) s'y étaient opposées et avaient contraint l'IA, lors de la CAPD du 26 mars 2010 à réviser le document préparatoire qui ne contenait que des directeurs accédant à la Hors-Classe. On comprend mal que le SE-Unsa se réjouisse maintenant de l'application de ce point aux directeurs ou CPC qui, selon lui, "permet à certains collègues d'accéder plus rapidement à la hors-classe". Il oublie tout bonnement que cette mesure ralentit d'autres collègues...

- Barème dernier promu: 41,250
- **7** bénéficient d'1 point ZEP et ne sont pas directeurs (11,11%)
- **14** sont directeurs mais ne bénéficient d'aucun point (22,22%)
- **42** adjoints hors ZEP sont promus (66,66%). Tous sont au 11ème échelon.

2015

CAPD du 28 avril

73 promotions possibles (4,5% des promouvables)

Rappel du barème :

(Echelon x 2) + NOTE + correctif éventuel + 2 pts ZEP éventuels + 1 pt Directeur éventuel + 1 pt Conseiller pédagogique éventuel

Barème du dernier promu: 41,250

- 42 bénéficient de points supplémentaires soit 57,53% dont :
- 11 cumulent 2 points ZEP et 1 point Direction (15,06%) dont 9 sont au 10ème échelon PE et 2 au 11ème
- **18** uniquement ZEP bénéficient de 2 points (24,65%) dont 11 au 10ème échelon PE et 7 au 11ème
- 13 Directeurs hors ZEP bénéficient d'1 point (17,80%)(sont tous au 11ème échelon PE)
- **31** adjoints hors ZEP sont promus (42,46%). Tous sont au 11ème échelon.

BILAN

Malgré l'augmentation du taux de passage à la hors-classe de 4% à 4,5%, les adjoints hors ZEP sont moins nombreux à en bénéficier puisqu'ils sont 31 en 2015 alors qu'ils étaient 42 en 2014. Pour le SNUipp-FSU cette mesure est fortement teintée de duplicité. Les mesures incitatives, qu'elles concernent les directeurs, les CPC ou les collègues en ZEP et REP, ne doivent en aucun cas toucher les carrières des autres collègues.

Mais, le 11 mai 2015, le Ministère a demandé aux DASEN de revenir à la stricte écriture de la note de service n°2015-032 du 10 février 2015 qui prévoyait une valorisation à hauteur de 1 point seulement, du barème des enseignants exerçant en ZEP/RRS/RAR et ECLAIR. Le tableau d'avancement a donc dû être revu lors de la CAPD du 8 juin 2015.

BILAN FINAL

Barème du dernier promu est : 41,000 - 34 promus bénéficient de points supplé-

- mentaires soit 49,31% dont :
- 10 cumulent 1 point ZEP et 1 point Direction (13,69%) dont 8 sont au 10ème échelon PE et 2 au 11ème
- 7 uniquement ZEP bénéficient de 1 point (9,58%) sont tous au 11^{ème} échelon PE
- 16 Directeurs hors ZEP bénéficient d'1 point (21,91%) dont 3 sont au 10^{ème} échelon PE et 13 au 11ème échelon PE)
- **1** conseiller pédagogique bénéficie d'1 point au 10^{ème} échelon
- **39** adjoints hors ZEP sont promus (53,42%). Tous sont au 11ème échelon.

Le SNUipp-FSU estime que les mesures prises pour valoriser certaines fonctions ne doivent pas en pénaliser d'autres. Il demande qu'un contingent supplémentaire soit octroyé pour répondre à une véritable augmentation de passage à la hors-classe des collègues qui ne sont ni directeur, ni conseiller pédagogique, ni en éducation prioritaire.

Concernant la révision du tableau, le SNUipp-FSU estime qu'après une première annonce officielle aux intéressés, il convient de leur laisser l'octroi de l'accès à la hors-classe et d'augmenter le tableau de 12 places pour répondre aux nouveaux droits apparus.

Finalement, après ce cafouillage, 12 collègues qui étaient promus ne le sont plus et 12 autres le sont. Mais le constat reste le même, malgré une légère correction. Puisqu'en 2014, les adjoints hors-ZEP étaient 66,66% à être promus contre 53,42% en 2015.

Encore une copie à revoir !!!

EPINAL

Crédit Mutuel

Enseignant

44 rue de la Clé d'Or 88000 EPINAL

88000-EPINAL

www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE

17 rue Colonel J. Pierre 88100 SAINT DIE

Tél: 0820 822 044 N° indigo: 0,12TTC/min

ECOLES ET COLLÈGES DES VOSGES SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC 6, maison des Associations Quartier de la Magdeleine http://88.snuipp.fr tel.: 03 29 35 40 98 fax: 03 29 64 24 41 Email: snu88@snuipp.fr CPPAP n° 0715 S 07413 ISSN n° 1266 0833 dépôt légal: juin 2015 Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

> SNUipp Quartier de la Magdeleine, 6, Maison des Associations 88000-EPINAL

SNU ipp Fédération Syndicale Unitaire

UNE ANNEE DIFFICILE

Cette année scolaire est mal vécue dans nombre d'écoles du département. Jamais le SNUipp-FSU n'a été

autant sollicité : des élèves trop perturbateurs ingérables, le manque de place dans les établissements spécialisés, des ULIS et des CLIS en surcharge, des appels au secours de collègues, des maîtres E qui font les pompiers...

Les conséquences des mesures de carte scolaire annoncées vont ajouter de la difficulté alors que partout la recherche de stabilité et de sérénité est d'actualité.

Les enseignants ont besoin de soutien et d'aide.

Si nombre de situations imposent une intervention d'urgence, les enseignants n'attendent toutefois pas de solutions simplistes qui consisteraient à éluder la complexité des êtres. Ils ne souhaitent pas jouer aux apprentis sorciers. Ils ont besoin de temps, de recul et de sérénité pour élaborer des solutions aux difficultés de leur métier, en s'appuyant sur la recherche. Ils ont besoin d'échanger avec leurs collègues pour éclairer et faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

Or, la formation continue est à l'abandon. La Cour des comptes en dresse d'ailleurs un portrait alarmant : trois jours et demi par an de formation dans le primaire, soit

deux fois moins que dans les autres pays de l'OCDE. Le peu d'offre de formation continue est clairement montré du doigt. L'état de la formation continue en France est même surévalué puisque les 730 000 journées de formation pour le premier degré avancées par la Cour des comptes comptabilisent également les journées d'animations pédagogiques inscrites dans les obligations de service des enseignants.

Formation peau de chagrin

La formation reste bien le grand mystère de la politique éducative actuelle : le ministère en parle beaucoup, les enseignants ne voient rien venir. Comment, dans n'importe quel métier aujourd'hui, oserait-on faire croire à une refondation sans formation continue ?



C'est pourtant le tour de passepasse auquel nous assistons depuis plus de deux ans. Deux à trois heures d'animations pédagogiques par ci, un parcours m@gistère en ligne par-là, et hop, maintenant, nous voilà prêts pour changer l'école! NON, la vraie refondation de l'école, ce doit être celle de la formation continue. C'est la ligne adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif. C'est cette voie que notre pays doit absolument emprunter au plus vite. Sinon, rien ne bougera et on demandera encore aux enseignants de tout porter sur leurs épaules et de se débrouiller tout seul avec le risque de créer du découragement. La formation continue, c'est ce qui permet aux enseignants de réactualiser leurs connaissances sur les apprentissages des élèves, de faire évoluer les pratiques professionnelles, de travailler autrement. Il y a urgence.

Hors-classe

Concernant la hors-classe, on pourrait se féliciter du geste du ministère au profit des directeurs d'écoles et des conseillers pédagogiques si cette faveur n'était pas entièrement financée par les adjoints qui profitent bien peu de l'augmentation du taux d'accès.

Liste d'aptitude

Et pour finir, les candidats instituteurs qui souhaitent rejoindre le corps des PE ne seront que 5 lauréats pour la liste d'aptitude... Les autres attendront encore une année, voire plusieurs. C'est faire bien peu de cas de ces collègues.

Le SNUipp-FSU le répète, l'Ecole aussi, mérite mieux que l'austérité. Ce sont les élèves qui finalement en subissent les effets.

Alors dès à présent, rejoignez le SNUipp88-FSU pour l'année scolaire 2015-2016!

Adhérer au SNUipp sur http://88.snuipp.fr

C'est investir dans l'énergie scolaire! Pour la réussite de tous!

Parce qu'il ne dispose que des ressources financières que lui fournissent ses syndiqués, le SNUipp-FSU appelle tous les enseignants à le rejoindre, en se syndiquant, pour donner encore plus de force et de sens à l'action.

C'est votre reconnaissance et votre investissement qui font le SNUipp-FSU.

Pour 3 à 6 €/mois (après crédit d'impôts) défendre nos intérêts matériels et moraux, défendre nos salaires, nos conditions de travail et le Service Public, n'est-ce pas un bon investissement ?

Le Petit Rapporteur Paritaire SNUipp-FSU

CAPD du 8 juin 2015

Présents : 9 IEN, l'IENA, l' IA, les services 1^{er} degré, 4 SNUipp-FSU, 2 SGEN, 4 SE.

Déclarations préalables :

SE: remercie le personnel du pôle 1^{er} degré, dénonce le flou qui règne autour de la prise en compte de la journée de prérentrée, demande un groupe de travail sur les priorités médicales, désaccord avec le décret professionnalisation des accompagnants handicap...

SGEN: remercie les personnels 1^{er} degré, dénonce la non prise en compte du travail fourni par les enseignants avant la rentrée...

SNUipp-FSU: rythmes scolaires, considération des représentants syndicaux, des personnels, des conditions de travail, poste de coordination Enseignants Référents, qualité du travail avec le pôle 1^{er} degré, barème et points de bonification qui ont disparu, AGS et congé parental... (Voir déclaration en pppage 3).

IA-DASEN:

PRE-RENTREE

Une disposition académique sera définie.

PRIORITES MEDICALES

L'IA précise que les services étudient chaque situation avec humanité.

17 demandes, 11 accordées :

- 2 obtiennent leur premier vœu sans priorité
- 4 situations seront regardées avec une attention particulière à la seconde phase
- Le SNUipp-FSU estime que ces situations méritent plus de transparence dans le traitement avec les représentants des personnels et s'associe à la demande d'un groupe de travail.

ENSEIGNANTS REFERENTS

L'IA précise que le poste de coordination doit être revu et que les conditions des ER ne sont pas catastrophiques. Le département serait plutôt bien doté. Il ne comprend pas bien ce qui soulève l'inquiétude des ER.(lire la déclaration du SNUipp-FSU) Le SNUipp-FSU rappelle que les conditions de travail ont évoluées positivement, mais au prix fort pour certains des ER qui ont eu à souffrir de mauvais traitement. Le SNUipp-FSU refuse toute régression des conditions de travail.

A noter que d'éventuelles régressions impacterait leur efficacité avec des conséquences sur l'ensemble des enseignants et en particulier sur les directeurs. Ces derniers ont d'ailleurs souligné l'importance des ER et de leur expertise lors de la constitution des dossiers MDPH, au cours du groupe de travail "Direction" qui a suivi cette CAPD.

En fin de CAPD, l'IA propose une audience immédiate au SNUipp-FSU sur cette question. Proposition que le SNUipp-FSU a acceptée.

PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES

VAL D'AJOL : 13 candidats reçus, 10 avis favorables classés selon le barème

ST-DIE Vincent Auriol : 8 reçus, 8 avis favorables classés selon le barème

STAGIAIRES 2014/2015

Concours ancienne formule : 6 stagiaires en classe à temps plein sur poste complet

Concours nouvelle formule : 21 stagiaires à ½ temps en classe (Lundi et mardi), ½ temps ESPE

EREA

L'EREA d'Epinal obtient 2 postes d'enseignants Educateurs supplémentaires en regard de l'évolution des effectifs. Seront attribués à la seconde phase du mouvement.

EXAMEN DU DOCUMENT DU MOU-VEMENT

L'IA propose de modifier la méthode de traitement du document en abandonnant la lecture individuelle de toutes les affectations. Cette disposition lui semblant fastidieuse.

Le SNUipp-FSU a demandé la lecture totale, estimant que chaque collègue doit être nommément cité devant l'ensemble des représentants. Cette lecture permet en outre de découvrir des situations parfois erronées.

La suite donnera raison au SNUipp-FSU puisque des situations seront revues en séance.

L'IA sursoit à une nomination d'une collègue pour protéger préventivement la sérénité de l'école dans laquelle la collègue souhaitait revenir après des difficultés datant de plusieurs années.

Le SNUipp-FSU a défendu le droit à l'oubli. L'IA maintient sa position entraînant des modifications des prévisions d'affectation pouvant créer des difficultés notamment dans l'ASH...

Statistiques du mouvement 2014

PARTICIPANTS: 579 (En 2013: 650

participants

MUTES: 190 (32.82 %)

PARTICIPANTS RETROUVANT LEUR

POSTE: 250 (43.18 %)

SANS POSTE: 139 (24.01 %)

RANG DU VOEU	NOMBRE DE VOEUX SATIS- FAITS	POURCEN- TAGE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE VOEUX SA- TISFAITS
1	87	45.79 %
2	19	10.00 %
3	17	8.95 %
4	6	3.16 %
5	8	4.21 %
DE 6 A 10	20	10.53 %
DE 11 A 15	8	4.21 %
DE 16 A 20	17	8.95 %
DE 21 A 25	4	2.11 %
DE 26 A 30	4	2.11 %

Le Petit Rapporteur Paritaire SNUipp-FSU CAPD du 8 juin 2015 (suite)

CONGES FORMATION:

l'IA précise qu'il y a 6 possibilités de départs et 12 candidatures Il favorise la formation en lien avec la profession et à l'ancienneté de la demande

Les demandes retenues :

4 premières demandes dont 3 pour 10 mois et une pour 9 mois 1 seconde demande pour 10 mois 1 troisième demande pour 10 mois

Les demandes non retenues :

- 1 collègue favorise sa prise de fonction de directeur
- 3 premières demandes sont différées
- 1 demande n'est pas compatible avec le remplacement du collègue 1 demande de 3 mois est écartée parce qu'elle obère une autre possibilité.

Questions diverses:

SNUipp-FSU

- 1 ACCOMPAGNANTS DES ELEVES HANDICAPES Le SNUipp interroge sur l'urgence de décisions de renouvellement des personnels en CUI-CAE et rappelle sa demande de gestion des AVSco par la DSDEN.
- Le Secrétaire Général explique que des liens existe en permanence avec la direction du travail et pôle emploi. Toutefois aucune information n'est arrivée sur les renouvellements. Mais un arrêté du préfet de région pourrait être pris courrant juin et non plus en juillet comme c'était le cas jusqu'alors.

- Si le SNUipp-FSU se félicite de faire bouger un peu les choses, il regrette la persistance de cette précarité irrespectueuse des salariés et de l'Ecole. Il dénonce de plus qu'on explique à ces personnels qu'il y a nécessité de "faire tourner le stock" à propos des emplois aidés !!!
- 2 EMPLOIS D'AVENIR PRO-FESSEUR et PE STA-GIAIRES Le SNUipp souhaite un point sur les effectifs prévus et sur les conditions d'accueil, d'enseignement et de formation
- Concernant les emploi d'avenir professeur, aucune enveloppe n'est encore déterminée. Pour les stagiaires, voir les chiffres plus haut. Il y aura un temps commun d'accueil fin août. Les 6 du concours ancienne formule seront "peut-être" regroupés dans l'année et seront suivis par les équipes de circonscription. Pour les 21 autres stagiaires, la préparation à la prise en main de la classe est à construire.
- TEMPS PARTIELS Le SNUipp souhaite un état des demandes et des autorisations
- L'IA fait état de 292 demandes de temps partiels. Dont 177 pour 2 demi-journées et 85 pour 4 ou 5 demijournées dégagées. Pour

- l'instant, aucune autorisation n'a été officialisée. Elles seront communiquées avant la seconde phase du mouvement.
- 4 INEAT-EXEAT Le SNUipp souhaite connaître l'avancement du dossier (demandes exprimées, relations avec l'académie, position sur les inéat)

Demandes d'ineat:

5 du 54, 2 du 55, 7 du 57, 18 d'autres départements

Demandes d'exeat:

- 1 vers le 54, 12 vers d'autres départements
- La situation du département devrait permettre plus de souplesse dans la gestion du dossier.
- L'IA se dit prêt à accueillir, notamment des maîtres G...
- Pour le SNUipp-FSU, la situation de tous les personnels doit être regardée.
- 5 FORMATION CONTINUE Le SNUipp rappelle sa demande de bilan des actions de formation continue et la promesse d'une réunion du Conseil de Formation
- Le SNUipp-FSU a insisté sur le fait qu'aucune donnée n'est disponible et qu'aucun bilan n'a été effectué depuis plusieurs années.
- L'IA répond que ce ne sera pas possible en juin. Il renvoie fin septembre début octobre.

SNUipp88-FSU BAREMES DES COLLEGUES RESTES SANS AFFECTATION A L'ISSUE DE LA PREMIERE PHASE DU MOUVEMENT 2015

1	43,333		8,333
	30,481		8,333
	24,333		8,333
	24,192		8,333
	22,333		8,325
	16,333		8,292
	14,333		7,983
	13,072		7,917
	12,333		7,903
10	12,333	60	7,833
	11,833		7,833
	11,333		7,833
	11,333		7,808
	11,333		7,333
	11,333		7,333
	11,333		7,333
	11,333		7,333
	11,333		7,333
	11,328		7,328
20	11,311	70	7,294
	10,833		6,333
	10,333		6,333
	10,333		6,333
	10,333		6,333
	10,333		6,333
	10,333		6,333
	10,333		6,333
	10,333		6,333
	10,333		6,333
30	10,333	80	6,333
	10,333		6,331
	10,333		6,294
	9,922		6,294
	9,85		5,764
	9,833		5,333
	9,833		5,333
	9,708		5,333
	9,614		5,333
	9,333		5,333
40	9,333	90	5,333
	9,333		5,333
	9,333		5,333
	9,333		5,325
	9,328		4,833
	8,919		4,333
	8,569		4,333
	8,336		4,333
	8,333		4,25
	8,333		4,144
50	8,333	100	3,333
	. 0,555		

	3,333
	2 217
	3,317
	2,333
	2,333
	2,329
	2,253
	1,333
	1,333
	1,332
110	1,323
	1,321
	1,32
	1,316
	1,315
	1,306
	1,304
	1,302
	1,297
	1,281
120	1,263
	1,262
	1,256
	1,243
	1,24
	1,238
	1,219
	1,186

SNUipp88-FSU

MOUVEMENT 2015 OPERATION TRANSPARENCE

Comme chaque année, le SNUipp88-FSU vous permet de vérifier si vos droits sont respectés. C'est l'engagement de transparence et de confidentialité qui conditionne le choix de publication des barèmes. La publication des noms n'a pas d'intérêt syndical et risque de mettre en difficulté certains collègues qui ne souhaitent pas faire connaître leur mutation.

En informant systématiquement le SNUipp-FSU de vos interrogations sur l'application des mesures techniques et règles départementales, vous faciliterez le travail des représentants des personnels.

Si vous êtes sans affectation, faites parvenir au SNUipp88-FSU votre fiche de vœux géographiques et tout renseignement utile concernant votre situation.

2ème phase du mouvement :

MARDI 30 JUIN & VENDREDI 3 JUILLET 2015

UTILISATION DU TABLEAU (pages suivantes)

A l'aide des priorités ci-dessous, de votre barème et de la liste de vos vœux, vous pouvez vérifier si vos droits sont respectés. En cas d'anomalie, contactez le SNUipp-FSU!

- 5 priorité administrative
- 9 bénéficie d'un maintien sur le poste suite à inscription sur liste d'aptitude (après avoir fait fonction)
- 15- maintien administratif
- 21 à
- 29 classement sur postes spécifiques
- 31 possède les diplômes requis par le poste (CAPASH dans la bonne option...)
- ou l'inscription sur liste d'aptitude (direction), **32 -** CAPASH dans une autre option
- 33 En cours de formation CAPASH
- **49** maintien sur poste particulier sans le titre (ASH,...),
- **50 -** ne possède pas le diplôme requis ou l'inscription sur liste d'aptitude,
- 60 nomination administrative
- 61 poste ne nécessitant pas de titre

Postes vacants après la CAPD du 08/06/2015

Adjoint Primaire 2 postes

Saint-Dié, élém Clémencet-Darmois Liffol le Grand, élém L'Orme

Adjoint Spécialisé 1 poste

Senones, La Combe

Directions: 4 postes

Hennezel Centre 1 classe Mattaincourt 5 classes Remoncourt 3 classes Vincey Centre 3 classes

Maitre sup: 1 poste

Rambervillers, Void Régnier

Psychologue : 1 poste Saint-Dié Vincent Auriol

Z.I.L.: 2 postes

Neufchâteau, Marcel Pagnol Rambervillers, Jules Ferry

B.Z. 4 postes

Lamarche, Camille Picard primaire Liffol-le-Grand, maternelle Neufchâteau, Louise Michel maternelle Vittel, Le Haut de Fol élémentaire

Autre poste remplaçant TRS 1 poste Neufchâteau Ien

Coordonnateur 2 postes

Epinal Collège Saint Exupéry, rep Le Val d'Ajol, IME La Feuillée, cpue

VILLE	ECOLE	POSTE	BAREME	NOMIN.	PRIO	EPINAL	IEN BRUYERES	TIT SECTEU	4,333	1	061
ANOULD	DE LA HARDALLE	ADJ ELM	22,831	TD	061	EPINAL	IEN BRUYERES	TIT SECTEU	3,333	TD	061
ANOULD	LE SOUCHE	BD	15,069	1	061	EPINAL	IEN BRUYERES	TIT SECTEU	5,333	1	061
ANOULD	LES ADELYS	ADJ MAT	21,333	TD	061	EPINAL	IEN GOLBEY	CP LANGUES	15,833	TD	61
ARCHES	JEAN HAEDRICH	ADJ ELM	17,333	TD	061	EPINAL	IEN REMIREMONT	CPAIEN	19,5	TD	021
ARCHES	JEAN HAEDRICH	DIR ELM	31	TD	031	EPINAL	IEN REMIREMONT	TIT SECTEU	13,358	TD	061
ARCHETTES	DU CENTRE	ADJ ELM	21,889	TD	061	EPINAL	IEN REMIREMONT	TIT SECTEU	20,333	TD	061
AUMONTZEY	RPI	DIR MAT CU	13,353	TD	061	EPINAL	JEAN MACE	ADJ ELM	21,333	TD	061
BASSE SUR LE RUPT		ADJ MAT	21,811	TD	061	EPINAL	JEAN MACE	BD	31,331	TD	061
BAZOILLES SUR MEUSE		ADJ MAT	35,856	TD	61	EPINAL	LA LOGE BLANCHE	BD	13,833	TD	061
BELMONT SUR BUTTANT RPI	RPI	DIR ELE CU	11,814	TD	061	EPINAL	LOUIS PERGAUD	ADJ MAT	37,25	TD	061
BIFFONTAINE	RPI	DIR ELM	7,983	TD	031	EPINAL	LOUIS PERGAUD	DIR MAT	11,833	TD	600
BRUYERES	CLG BRUYERES	UPI	2,333	TD	033	EPINAL	MATERNELLE GUILGOT	ADJ MAT	27,5	TD	061
BRUYERES	JULES FERRY	ZIL	686'6	TD	061	EPINAL	MATERNELLE GUILGOT	ADJ MAT	30,256	TD	061
CELLES SUR PLAINE		ADJ ELM	18,847	TD	061	EPINAL	PRISON MAISON D'ARRET	ADJ.ETA.SP	36,183	TD	031
CHANTRAINE	JULIA COLIN	ADJ MAT	25,703	TD	061	EPINAL	PRISON MAISON D'ARRET	ADJ.ETA.SP	14,333	TD	031
CHANTRAINE		DIR ELM	16,917	TD	031	EPINAL	SAINT LAURENT	ADJ MAT	21,183	TD	061
CHARMES	DU BOUT DU PONT	ADJ MAT	25,333	TD	061	EPINAL	VICTOR HUGO	DIR ELM	21,756	TD	031
CHARMES	DU BOUT DU PONT	ADJ MAT	13,319	TD	061	EPINAL CEDEX	ACADEMIQUE DES VOSGES	S CP LANGUES	29,322	TD	31
CHATEL SUR MOSELLE	IME	CLIS D	8,325	TD	031	ESLEY	RPI	DIR ELE CU	19,853	TD	061
CHATENOIS	JEAN VIROT	ZIL	15,167	TD	061	FONTENOY LE CHATEAU	J. POIROT	ADJ.ETA.SP	6,333	TP	020
CHENIMENIL	GROUPE SCOLAIRE	DIR ELM	13,372	TD	031	FONTENOY LE CHATEAU	J. POIROT	ADJ.ETA.SP	8,333	TP	049
CORNIMONT	1.2.3 SOLEIL	ADJ MAT	21,333	TD	061	FONTENOY LE CHATEAU	J. POIROT	ADJ.ETA.SP	16,333	ТР	020
CORNIMONT	DU CENTRE	BD	13,828	TD	061	FONTENOY LE CHATEAU	J. POIROT	DIR SPE.	15,333	TD	31
CORNIMONT	DU CENTRE	ZIL	18,867	TD	061	FRAIZE	JULES FERRY	ADJ ELM	31,869	TD	061
DARNEY	GROUPE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	DIR ELM	6,847	TD	600	FRESSE SUR MOSELLE	DES PETITS ERUDITS	BD	26,161	TD	061
DARNEY	INSTITUT DE FORMATION PROFE	ADJ.ETA.SP	11,833	ТР	020	GERARDMER	IEN GERARDMER	TIT SECTEU	2,333	TD	061
DARNIEULLES		ADJ ELM	20,333	Œ	061	GERARDMER	IEN GERARDMER	TIT SECTEU	5,333	TD	061
DINOZE	LOUIS POIROT	ADJ MAT	16,833	TD	061	GERARDMER	JEAN MACE	ADJ MAT	31,222	TD	61
DOMPAIRE		ADJ ELM	24,317	TD	061	GERARDMER	JEAN MACE	BD STAGES	15,333	TD	061
ELOYES	LES TILLEULS	ADJ ELM	20,333	Œ	61	GERARDMER	MARIE CURIE	BD	33,264	TD	061
EPINAL	AMBRAIL	ADJ ELM	29,278	TD	61	GIRECOURT SUR DURBION	RPI	BD	7,333	ΔT	061
EPINAL	AMBRAIL	ADJ ELM	7,333	TD	005	GIRONCOURT SUR VRAINE		ADJ ELM	14,333	Ω	002
EPINAL	CHAMPBEAUVERT	ADJ ELM	27,181	Ω	061	GOLBEY	DU CENTRE	ADJ ELM	16,333	TD	061
EPINAL	CHAMPBEAUVERT	ADJ MAT	22,222	Δ	061	GOLBEY	DU CENTRE	ADJ MAT	14,833	TD	061
EPINAL	CHAMPBEAUVERT	ZIL	18,667	TD	061	GOLBEY	DU CENTRE	BD	13,333	TD	061
EPINAL	CMPP	DIR SPE.	26,297	TD	031	GOLBEY CEDEX	LOUIS ARMAND	UPI	23,578	TD	031
EPINAL	DU 149EME RI	ADJ ELM	22,333	TD	061	GRANDVILLERS		ADJ ELM	23,333	TD	061
EPINAL	DU 149EME RI	ADJ ELM	27,978	TD	061	HADOL	DU CENTRE	ADJ ELM	9,333	TD	005
EPINAL	ETABL.REGIONAL ENSEIGN.ADAP	EDUC	29,75	TD	031	HAREVILLE		BD	1,333	TD	061
EPINAL	EUGENE ROSSIGNOL	ADJ MAT	32,317	Δ	61	HOUECOURT		DIR ELM	7,333	ТР	020
EPINAL	GASTON RIMEY	ADJ ELM	15,333	TD	061	HOUSSERAS		DIR ELM	6,833	TD	031
EPINAL	IEN ASH	REFERENT	10,292	Δ	031	HYMONT		ADJ MAT	26,353	TD	061
EPINAL	IEN ASH	REFERENT	14,333	ΔT	021	HYMONT		DIR ELM	21,833	TD	015
EPINAL	IEN BRUYERES	CPAIEN	27,75	Δ	022	LA BRESSE	DU CENTRE	ADJ ELM	35,467	TD	061

								-			
∞ LA BRESSE	LA TOURTERELLE	ADJ MAT	28,375	Ð	061	RAON L ETAPE	LOUIS PASTEUR	UPI	8,333	ТР	033
LAMARCHE	CAMILLE PICARD	ВD	9,333	TD	061	REMIREMONT	DE L' HOPITAL	ADJ.ETA.SP	13,822	1	021
LANDAVILLE		DIR ELM	1,333	ТР	020	REMIREMONT	REVILLON	ADJ ELM	21,833	Ð	061
LANGLEY		DIR MAT CU	16,333	TD	061	RUPT-SUR-MOSELLE	DU CENTRE	ZIL	10,106	TD	061
LE MENIL		DIR MAT	11,333	TD	031	SAULCY SUR MEURTHE	JULES FERRY	ADJ MAT	22,164	<u>D</u>	061
LE THILLOT	JULES FERRY	ADJ ELM	34,8	TD	061	SAULXURES SUR MOSELOTTE	JULES FERRY	PSY	19,333	D	031
LE THILLOT	RUE DES FORTS	DIR ELM	8,333	TD	600	SAULXURES SUR MOSELOTTE	JULES FERRY	REEDUC	8,333	<u>D</u>	032
LE THILLOT	SEGPA JULES FERRY	ADJ SEGPA	4,333	TP	033	SENONES	DE LA COMBE	ADJ.ETA.SP	5,333	ТР	049
LE VAL D AJOL	DU CENTRE	ADJ ELM	14,333	TD	061	SENONES	DE LA COMBE	ADJ.ETA.SP	2,333	ТР	049
LE VAL D AJOL	DU CENTRE	ADJ ELM	17,269	TD	061	SENONES	E. PERRIN G.SAND	DIR ELM	27,75	<u>D</u>	031
LE VAL D AJOL	DU CENTRE	MSUP	15,333	Ω	021	SENONES	FALLER	ADJ MAT	10,333	TD	061
I E VAI D AIOI	I A FELJILLEE DOROTHEE	ADI FTA SP	6 333	E	049	ST AME		ADJ ELM	33,728	TD	061
I FPANGES SHIB VOLOGNE	RPI	7.11	7 333	2 =	061	ST AME		BD	12,294	TD	061
LET ANOCES SON VOLCONE	100	DIB MANT	11,000	5 E	100	ST AME		DIR ELM	34,111	TD	031
LES POULIÈRES	RP.	UIN MAI	11,969	- F	050	ST DIE DES VOSGES	ADAPEI	ADJ.ETA.SP	4,333	TP	033
LIEZE Y		DIN ELE CO	12,107	⊇ £	001	ST DIE DES VOSGES	CAMILLE CLAUDEL	ADJ ELM	11,333	TD	061
MADEGNEY	LES NEUFS HORIZONS	ADJ ELIVI	240,11	2 F	001	ST DIE DES VOSGES	CAMILLE CLAUDEL	CLIS D	37,75	TP	020
INADEGINE	CES INCOLS HOMIZONS	CIN CLIVI	24,242	5 4	100	ST DIE DES VOSGES	CAMILLE CLAUDEL	ENF.VOYAGE	15,333	TD	061
MANUKAY	DO CENTRE	ADJ MAI	18,428	2 ₽	001	ST DIE DES VOSGES	FERDINAND BRUNOT	ADJ ELM	34,75	TD	061
MAINDRAY	DO CENTRE	ADJ MAI	16,656	n :	TQD	ST DIE DES VOSGES	FERDINAND BRUNOT	ADJ MAT	17,328	1	061
MIRECOURT	CH RAVENEL LES LUTHINS	ADJ.ETA.SP	6,983	ТР	021	ST DIE DES VOSGES	GASTON COLNAT	BD	11,333	TD	061
MIRECOURT	DU CENTRE	ADJ MAT	19,833	9	061	ST DIE DES VOSGES	GASTON COLNAT	CLIS D	12,333	TP	033
MIRECOURT	LE BEAU JOLY	ADJ.ETA.SP	21,333	ТР	020	ST DIE DES VOSGES	GEORGES DARMOIS	ADJ ELM	24,742	TD	061
MIRECOURT	LE BEAU JOLY	ADJ.ETA.SP	9,328	ТР	033	ST DIE DES VOSGES	GEORGES DARMOIS	ADJ MAT	44,3	TD	061
MONT LES NEUFCHATEAU		ADJ ELM	19,333	Ω	061	ST DIE DES VOSGES	GEORGES DARMOIS	CLIS D	5,333	Œ	033
MONT LES NEUFCHATEAU		DIR ELM	9,333	ТР	050	ST DIE DES VOSGES	GEORGES DARMOIS	DECH ELM	20,833	Œ	061
MOYENMOUTIER	CENTRE	DIR MAT	8,333	TD	031	ST DIE DES VOSGES	IEN ST DIE	CPAIEN	22,333	TP	020
NEUFCHATEAU	LOUIS PASTEUR	ADJ MAT	20,333	TD	061	ST DIE DES VOSGES	IEN ST DIE	TIT SECTEU	8.667	TD	TD
NEUFCHATEAU	LOUISE MICHEL	BD	3,333	TD	061	ST DIE DES VOSGES	IEN ST DIE	TIT SECTEU	30,333	1	061
NEUFCHATEAU CEDEX	IEN NEUFCHATEAU	ANI INFO	14,333	TP	021	ST DIE DES VOSGES	LES TROIS SCIERIES	ADJ.ETA.SP	5,333	TP	033
NEUFCHATEAU CEDEX	IEN NEUFCHATEAU	TIT SECTEU	24,242	TD	061	ST DIE DES VOSGES	PAUL ELBEL	ZIL	23,467	TD	005
OELLEVILLE	RPC	ADJ ELM	17,333	Ω	061	ST DIE DES VOSGES	SEGPA SOUHAIT	ADJ SEGPA	4,333	TP	033
PLAINFAING	DU CENTRE	BD	8,981	ΔT	061	ST DIE DES VOSGES	SOUHAIT	ULIS	6,333	TD	049
PLOMBIERES LES BAINS	DU TARPENET	ADJ ELM	25,194	ΔT	061	ST DIE DES VOSGES	VINCENT AURIOL	ADJ ELM	14,35	TD	061
POMPIERRE		ADJ MAT	18,269	Ω	061	ST DIE DES VOSGES	VINCENT AURIOL	MSUP	26,744	TD	021
POMPIERRE		DIR ELM	1,333	TP	020	ST MAURICE SUR MOSELLE	DU CENTRE	ADJ MAT	12,333	TD	061
POUSSAY	MONTAIGNE	ADJ ELM	15,833	ΔT	061	ST NABORD	LES BREUCHOTTES	ADJ ELM	23,628	TD	061
POUSSAY	MONTAIGNE	ADJ ELM	12,333	Ω	061	ST NABORD	LES BREUCHOTTES	ADJ MAT	33,583	TD	061
POUXEUX	RPI	BD	16,794	Ω	061	STE HELENE		DIR ELM	26,308	TD	900
POUXEUX		ADJ MAT	32,244	1	005	STE MARGUERITE	DU CENTRE	ADJ ELM	24,333	TD	061
RAMBERVILLERS	DU CENTRE	ADJ MAT	7,333	Ω	002	THAON LES VOSGES	GOHYPRE	ZIL	28,283	TD	061
RAMBERVILLERS	JULES FERRY	ADJ MAT	8,328	Œ	002	THAON LES VOSGES	JULES FERRY	ADJ ELM	16,333	TD	061
RAMBERVILLERS	JULES FERRY	CLIS D	10.828	Œ	031	THAON LES VOSGES	JULES FERRY	ADJ ELM	13,333	TD	061
BAON ALIX BOIS		ADIFIM	20.483	1	061	THIEFOSSE	LEON JACQUEMIN	ADJ ELM	14,317	TD	061
BAON ALIX BOIS		ADIEM	20, 02	2 2	005	UXEGNEY	DU PRE DES LINS	ADJ MAT	44,956	TD	061
BAON ALLY BOIS		DIR FIM	31.75	£	015	VAGNEY	DES PERCE NEIGE	ADAPT	25,708	TD	032
SION ACA POLIS		מים מים	1,7,7	5 E	CTO	VAGNEY	DES PERCE NEIGE	CLIS D	8,333	TP	020
RAOIN LEIAPE	DO CENTRE	UIN ELIVI	5555	- F	020	VICHEREY	RPI	ADJ ELM	7,331	TD	061
RAON L ETAPE	DO CENIRE	ZIL	2,333	2 4	190	VICHEREY	RPI	DIR ELM	23,311	TD	600
KAON L ETAPE	GS LA NEUVEVILLE	ADJ ELINI	35,797	OI.	190	VITTEL	ECOLE DU CENTRE	ADJ ELM	24,333	TD	061
RAON L ETAPE	JOSEPH COLIN	ADJ ELM	14,333	TD	061	VITTEL	LE HAUT DU FOL	BD	6,333	TD	061
RAON L ETAPE	LOUIS MADELIN	ADJ ELM	29,25	TD	061	VITTEL	LOUIS BLANC	ADJ MAT	22,783	TD	061
RAON L ETAPE	LOUIS MADELIN	DIR ELM	8,333	TD	031	XERTIGNY	DU CENTRE	MAT ELEM	28,333	TP	005